

Parce que tout a une fin et que chaque fin à un nouveau départ.

Je rentre dans les bâtiments de notre académie, je suis le premier en ce jour à tourner la clé !

Mon premier jour officiel comme directeur !

Le silence est total, les murs attendent les sons, les claviers des pianos frémissent ! Enfin, nous allons vibrer, nous allons faire rayonner la musique se disent les instruments.

Quand arriveront les musiciens me demandent-ils ? Nous attendons le « nouveau départ »!

L'académie vous attends ! Les claviers, les vents, les percussions sont impatients de vous revoir.

Nous voilà donc sur la ligne de départ d'une nouvelle année scolaire que je vous souhaite pleine de rêves musicaux.

Un nouveau départ pour moi également, désigné pour remplacer M.Urbain, je serai à votre écoute et ferai mon maximum pour être à votre service. J'en profite pour le remercier pour toutes ces années passées à valoriser l'académie. De tout « choeur » un énorme merci.

Comment vous inscrire ? Les professeurs et secrétaires se tiendront à votre disposition lors de permanences dans toutes les implantations dès ce 26 août.

.Je vous invite à découvrir les horaires d'inscriptions sur le site : [acabouillon / documents utile](#).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer : téléchargez la fiche d'inscription . Pour pouvez nous la renvoyer, par mail en réalisant une photo ou la scannant, ou encore en la remettant à un professeur.

Nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la fin du mois de septembre. Rendez-vous alors au secrétariat. Celui-ci vous accueillera tous les jours de la semaine de 14h à 18h.

Pour les élèves instrumentistes : N'hésitez pas à rencontrer vos professeurs pour établir votre horaire.

Les cours restent bien sûr **gratuits**.

L'inscription reste également **gratuite** pour les enfants âgés de **moins de 12 ans au 31/12/2025**

Toutefois, comme chaque année, le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles impose, dans certains cas, le paiement d'un **droit d'inscription** (montant unique quel que soit le nombre de cours suivis), soit :

- **90 euros** pour les élèves nés entre le 15/10/2006 et le 31/12/2012 inclus; (entre 12 ans et 18 ans)
- **225 euros** pour les élèves nés avant le 15/10/2006; (18 ans et +)

Des réductions et des exemptions sont possibles (étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés, ...) : renseignez-vous au secrétariat (voir le verso de la fiche d'inscription). Certaines mutuelles interviennent financièrement sur base d'une attestation que nous pouvons vous fournir.

Ce montant doit être versé pour le **26 septembre, au plus tard**, sur le compte :

BE15 0910 1200 8730

Administration Communale de Bouillon

Minerval Académie

B-6830 Bouillon

en communication, indiquez les **nom et prénom de l'élève**

Les cours reprendront au plus tard le **lundi 2 septembre**.

À partir du 16 septembre, les élèves valablement inscrits et en attente d'un cours d'instrument seront contactés personnellement.

Pour toute information, visitez notre site web, ou contactez-nous au 061 46 75 22 ou à l'adresse info@acabuillon.be

NB : sur le site web, au volet "documents", il vous sera possible de consulter, entre autres, le Règlement d'ordre intérieur de l'Académie, règlement applicable à tout élève inscrit dans l'établissement.

Toute l'équipe de l'académie de Bouillon espère vous retrouver bientôt pour une formidable année, riche en découvertes et émotions artistiques!

Etienne Mottoul, directeur